

Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais

Ergonomie - Toxicologie - Ergotoxicologie

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

Toxicologue industriel

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les méthodes et stratégies de prélèvements atmosphériques et surfaciques pour les agents chimiques ou biologiques
- Savoir évaluer la pertinence de ces prélèvements
- Savoir analyser les résultats et identifier les biais

Programme

Comprendre le choix d'une méthode de prélèvement

Échantillonnage atmosphérique

- Choix des substances, de la méthode, du laboratoire
- Pertinence des phases observées
- Interprétation des données : choix de la valeur de référence, critères d'interprétation selon les modalités d'exposition
- Limites de la démarche

Échantillonnage surfacique

- Modalités de mise en œuvre
- Intérêts et limites de la méthode
- Les principaux écueils et discussions à mettre en débat : pertinence des groupes homogènes d'exposition, modèle statistique vs modèle empirique
- Critères d'interprétation selon les modalités d'exposition
- Prise en compte des moyens de protection
- Les multi-expositions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec documentations et rapports techniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>